

# Je m'informe sur le traitement hormonal de la ménopause

**Le site du Docteur Laura DANDRIEU-BERGEZ**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/lauradandrieubergez](http://www.docvadis.fr/lauradandrieubergez)



Validé par

le Comité Scientifique Endocrinologie

**Le traitement hormonal substitutif de la ménopause est indiqué notamment pour diminuer la gêne liée aux bouffées de chaleur. Comme tout médicament, ce traitement peut présenter des effets secondaires. Votre médecin évaluera votre état de santé et vos antécédents pour vous donner le traitement le plus adapté.**

## **Que dois-je savoir si je demande ce type de traitement ou si mon médecin me le propose ?**

Face à des contradictions sur les avantages et les inconvénients liés à ce type de traitement, il est recommandé de s'informer et de prendre le temps d'en discuter avec son médecin.

L'AFSSAPS (Agence française pour la Santé et la Sécurité des Aliments et Produits de Santé), devenue dernièrement l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), a édité des recommandations qui font le point sur les connaissances à ce jour de ces traitements. Une analyse actualisée des données médicales sur ce sujet a également été publiée récemment (revue générale dans "Annals of Internal Medicine" Mai 2012).

Le THS (Traitement Hormonal Substitutif) est désormais communément dénommé THM (Traitement Hormonal de la Ménopause). Il existe deux grands types de THM : par estroprogestatif (comprenant estrogène et progestatif), et par estrogène seul réservés aux femmes hystérectomisées (ayant subi une intervention chirurgicale d'ablation de l'utérus).

Votre médecin choisira avec vous le traitement le mieux adapté à votre cas. Il vous informera des modalités de prise et des éventuels effets indésirables.

## Quelles sont les recommandations médicales sur ces traitements ?

Vous pouvez consulter les informations générales de l'AFSSAPS (ou ANSM) sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause, en cliquant sur le lien suivant :

[Les recommandations de l'AFSSAPS 2006 \(version pdf\)](#)

Les principaux messages, actualisés d'après l'analyse parue récemment dans la revue générale "Annals of Internal Medicine" Mai 2012, sont les suivants :

- Les traitements hormonaux de la ménopause (THM) sont efficaces pour traiter les symptômes de la ménopause incommodes comme les bouffées de chaleur.
- Il existe un risque de cancer du sein plus important chez les femmes utilisant certains traitements hormonaux de la ménopause (THM) par rapport aux femmes ménopausées non utilisatrices. Ce sur-risque augmente avec la durée du traitement et varie en fonction du type de THM utilisé.
- Les THM n'exercent pas d'effet protecteur sur la maladie coronarienne, ni sur le risque d'accident vasculaire cérébral, que vous ayez des antécédents ou pas. Il existerait même une petite augmentation du risque d'accident vasculaire cérébral avec certains THM.
- Il existe une élévation du risque de maladie veineuse thrombo-embolique sous THM.
- Les THM peuvent également être prescrits pour prévenir l'ostéoporose, en cas de risque élevé de fractures osseuses et seulement si les autres traitements indiqués dans la prévention de l'ostéoporose ne sont pas tolérés.
- Les dérivés de soja et plus généralement les phytoestrogènes peuvent également présenter des risques. L'efficacité de ces produits n'est pas démontrée et leur sécurité n'a pas été évaluée. Leur utilisation est déconseillée par l'AFSSAPS (ou ANSM).

Comme tout médicament, le traitement hormonal de la ménopause présente des effets indésirables. Votre médecin évaluera votre état de santé et vos antécédents, avant de proposer le traitement le plus adapté à votre cas. Certains médicaments tels que les dérivés de soja et plus généralement les phytoestrogènes sont délivrés en pharmacie sans ordonnance et peuvent présenter des risques. Ainsi, il est important de consulter votre médecin avant de consommer ces produits.